



Hommage au grand dessinateur Savignac, son affiche Aspro détournée pour le vélo.

## Dans la boîte aux lettres de Sabine...

### Notre courrier au maire de Sotteville

14 novembre 2008

Notre association reçoit de nombreux témoignages de cyclistes faisant régulièrement le parcours Sotteville- Saint Etienne du Rouvray qui se plaignent de la mauvaise qualité des aménagements cyclables sur l'axe rue Pierre Corneille- rue de Paris- rue de Quatre Mares.

D'une façon plus générale, nous constatons que la réflexion sur la mise en place d'une politique cyclable à Sotteville, à laquelle nous avons participé entre 2001 et 2004, n'a pas été suivie de réalisations.

En effet les aménagements cyclables demeurent quasi-inexistants comme l'atteste le plan "Tout sur le vélo" récemment diffusé par l'Agglo. L'usage du vélo n'a pas décollé, y compris dans les collèges et lycées alors que par exemple dans les pays d'Europe du Nord le vélo est le mode de transport privilégié par les jeunes.

Nous souhaiterions réactiver le processus avec vous et vos services afin de rendre plus efficace la politique en faveur du vélo sur votre commune : itinéraires, communication, événementiel.

### La réponse du maire 29 décembre 2008

Vous avez bien voulu me faire part de vos interrogations concernant l'état d'avancement du plan vélo sur la commune de Sotteville-lès-Rouen comme sur l'agglomération dans son ensemble.

Vos préoccupations rejoignent les nôtres. Cependant, compte-tenu des financements très importants à mobiliser, nous ne pouvons à l'échelle communale, que procéder par petites étapes. A ce titre, des travaux ont été réalisés depuis 2004, notamment sur la rue de Paris, de la rue Gambetta au pont de Quatre-Mares, sur l'avenue du Quatorze-Juillet du rond-point des Bruyères à la rue Eugène Tilloy et rue Albert Thomas au rond-point des Bruyères.

Vous évoquez l'axe St Etienne du Rouvray/Sotteville lès Rouen qui fait partie d'un schéma intercommunal qui relève des compétences de l'Agglo de Rouen.

C'est effectivement un dossier qui mérite d'être réactivé et je ne peux que vous encourager à solliciter l'Agglo dans ce sens. (...)

*(Les cyclistes sottevillais apprécieront !)*

### Notre courrier à la SNCF

23 novembre 2008

En tant qu'association de cyclistes urbains nous recevons de nombreux témoignages d'adhérents qui rencontrent des difficultés pour embarquer leur vélo dans le train, notamment sur la ligne Paris Le Havre.

Pendant longtemps, la réglementation était tellement contraignante qu'il était impossible d'utiliser cette solution tous les jours. Seule la bonne volonté des contrôleurs permettait de le faire.

Depuis quelques temps la situation s'est améliorée, mais il se trouve encore de temps à autre un contrôleur pour faire une remarque désagréable lorsqu'on est avec sa bicyclette dans un train qui n'apparaît pas avec le pictogramme vélo sur la fiche horaire.

Faciliter l'intermodalité est désormais au cœur de toute politique de déplacement. Faut-il rappeler que dans de nombreux pays européens il n'y a aucun souci pour emmener son vélo dans tous les trains. Il apparaît indispensable de progresser dans ce sens sur le réseau SNCF.

Nous remarquons que s'il est difficile d'embarquer son vélo dans le train il est tout aussi difficile de le laisser à la gare en raison du nombre très insuffisant de dispositifs de stationnement.

C'est pourquoi nous souhaiterions engager une concertation régulière avec vous pour examiner comment mieux prendre en considération les voyageurs cyclistes.

### La réponse de la SNCF 12 janvier 2009

Je prends connaissance avec attention de vos souhaits d'amélioration de l'intermodalité entre le train et le vélo. Nous souhaitons comme vous développer ce service et faciliter le transport des vélos à bord des trains.

De nombreux Corails Intercités et tous les TER entre Paris et le Havre acceptent des vélos à bord sauf pendant la période de pointe le matin dans le sens Le Havre-Paris entre 7 h et 8 h 30 et le soir dans le sens Paris-Le Havre de 17 h à 20 h.

Je vous conseille de regarder les horaires sur Internet ([www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com)) ou sur une fiche horaire. Les trains acceptant les vélos sont indiqués avec un pictogramme représentant un vélo.

Je vous informe que nous mettons en circulation à partir du 19 janvier un matériel neuf, TER 2N. Ce matériel est plus confortable, spacieux et climatisé. Il est doté d'un espace avec des crochets pour les vélos.

Par ailleurs, une étude est menée en partenariat avec la ville de Rouen pour implanter une station Cyclic à proximité de la gare ainsi que pour aménager un garage à vélo sécurisé au sein du parking de la gare. (...)

*(Mais puisqu'on vous dit que tout va très bien !)*